

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Band: - (2003)
Heft: 1-2

Artikel: Les sources historiques de La Guerre dans le Haut-Pays
Autor: RoCHAT, Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870174>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SOURCES HISTORIQUES DE *LA GUERRE DANS LE HAUT-PAYS*

Il est rare que l'on puisse établir exactement de quelles sources documentaires s'est servi Ramuz pour ceux de ses romans qui ont un référent précis. Pour *La Guerre dans le Haut-Pays*, grâce à de nouveaux documents mis à notre disposition, on peut savoir exactement quels ouvrages Ramuz a consultés, et donc mesurer l'usage qu'il en a fait : le contexte historique est soumis aux impératifs romanesques et au primat de la topographie.

Au moment où *La Guerre dans le Haut-Pays* paraît, aucun critique ne s'attache à l'aspect historique du roman. Il n'y a aucune hésitation à ce propos : l'intérêt du texte est ailleurs, dans les personnages et le cadre géographique, notamment. Seul un critique aborde, en passant, la question de la fidélité historique :

Disons tout de suite que Ramuz n'avait encore jamais donné une œuvre si forte, si vivante et si vraie. Il ne s'est pas contenté d'une documentation historique ; il est allé aux Ormonts pour y étudier le pays, ses habitants, leurs mœurs, leur mentalité ; il a pénétré dans les chalets, dans les pintes ; il s'est joint aux conversations et il est arrivé, autant qu'un citadin peut le faire, à pénétrer dans l'âme des Ormonens. Il commet bien ici et là quelques anachronismes mais cela n'a pas d'importance¹.

Il n'en reste pas moins que Ramuz relate les événements qui se sont passés dans la vallée des Ormonts début 1798, et que l'on

¹ Eugène MONOD, «Un roman ormonens», *Feuille d'avis de Vevey*, 15 avril 1916. Monod use bien de l'orthographe «ormonens», alors qu'aujourd'hui on écrit plutôt «ormonans». Il souligne, dans son article, le fait qu'il est originaire des Ormonts, ce qui, à ses yeux, légitime ses propos.

peut donc s'interroger sur les sources qu'il a exploitées, puis sur l'usage qu'il en a fait. Dans les documents concernant ce roman, nous avons retrouvé un dossier de notes documentaires, qui, complété par certaines lettres, permet de connaître de manière sûre le matériel historique utilisé.

Ouvrages consultés par Ramuz

Le *Journal* de Ramuz signale *La Guerre dans le Haut-Pays* le 18 décembre 1912: «Je vais achever la correction de [*Vie de*] *Samuel [Belet]*; je reprendrai *La Vie meilleure*²; puis je commencerai à assembler les matériaux pour *La Guerre dans le Haut-Pays*, qui sera tout autre chose.»

Ces «matériaux», Ramuz va les demander à l'historien Bernard de Cérenville³. Si les lettres qu'il lui a envoyées sont perdues, nous connaissons les réponses de Cérenville. Le fait que Ramuz signale à nouveau, dans son *Journal*, son projet le 13 janvier 1913 permet d'affirmer que c'est à ce moment-là qu'il s'adresse à l'historien, qui répond le 27 janvier⁴:

Monsieur,

J'ai attendu pour vous répondre d'avoir reçu les renseignements que j'attendais moi-même d'un correspondant auquel je m'étais adressé. D'où un léger retard que je vous prie d'excuser.

Le fait historique dont vous parlez est bien le combat livré au Col de la Croix, au-dessus de Gryon, par un détachement français et vaudois révolutionnaire contre les Ormonans partisans du régime bernois, le 4 mars 1798⁵, c'est-à-dire peu de jours après la prise de Berne⁶ par les Français.

² Ce roman a paru dans *La Semaine littéraire*, n° 1015 à 1023, du 14 juin au 9 août 1913. Il n'a jamais été repris en volume.

³ Bernard de Cérenville (1878-1915) est un contemporain de Ramuz. Docteur ès lettres de l'Université de Zurich en 1906. Il est sous-archiviste cantonal et président de la Société d'histoire de la Suisse romande. Ramuz l'a rencontré soit durant ses études, soit durant son service militaire (Cérenville est capitaine d'infanterie). Les archives de Cérenville, aux Archives cantonales vaudoises, ne contiennent aucune lettre de Ramuz.

⁴ Cette lettre fait partie des archives conservées à la Murette, dans un dossier de notes préparatoires concernant *La Guerre dans le Haut-Pays*. L'orthographe et la ponctuation ont été rétablies quand cela était nécessaire.

⁵ Les mouvements de troupes ont débuté le 4 mars et les combats proprement dits ont eu lieu le 5 mars 1798. Pour les informations historiques, voir: Liliane DESPONDS et Henri-Louis GUIGNARD, *Union et concorde. La Révolution vaudoise s'empare du gouvernement d'Aigle et du Pays-*

Le fait a certainement les allures d'une petite épopée et vous trouverez sans peine, je crois, dans les documents de l'époque, des épisodes pittoresques et suggestifs. Je joins à ces lignes une liste des sources que j'ai pu noter jusqu'à maintenant sur ce sujet.

Je possède quelques ouvrages et revues que je vous enverrai avec le plus grand plaisir si vous le désirez. Vous en trouverez aussi quelques-uns à la Bibliothèque nationale, évidemment. Quant aux pièces d'archives, elles sont à Lausanne, et dans les dépôts communaux (Aigle, Bex, Ollon). Vous aurez à consulter les Décrets du gouvernement Helvétique, les registres d'État civil (noms des hommes tués), les registres de la Chambre administrative du Département du Léman et les Correspondances des lieutenants du Gouvernement. J'examinerai ce point de plus près aux archives cantonales vaudoises pour que vous n'ayez pas trop de temps à perdre à cela, lorsque vous viendrez au pays⁷.

En même temps que le combat de La Croix eut lieu une autre rencontre entre Aigle et le Sépey, connue sous le nom de combat d'Exergillod ou de la Forclaz. Il n'est pas douteux que ces événements n'aient provoqué un grand ébranlement dans le pays, qui avait vécu dans la paix depuis plusieurs siècles.

J'ai tenu à avoir l'opinion d'un homme qui connaît fort bien l'histoire de son district, M. F. Isabel, instituteur à Ollon, type très savoureux et original. Je vous communique sa lettre⁸.

Les traditions orales, de caractère légendaire, se sont perpétuées pendant plusieurs générations. Le personnage de Forneret a frappé les imaginations. Cérésolle l'a mis au centre de ses jolies légendes des Alpes vaudoises.

d'Enhaut. Les Ormonts résistent!, s.l.: Association de l'Académie du Chablais, 1998. Ce livre, très documenté, est le plus complet sur le sujet et reprend, entre autres, les références que cite Cérenville. Je remercie vivement M. H.-L. Guignard, qui m'a fourni de précieuses pistes de recherche, ainsi que Mme Mary-Claude Busset et M. Philippe Pichard, des Diablerets, pour leurs informations.

⁶ Le général français Schauenburg entre dans Berne l'après-midi du 5 mars.

⁷ Ramuz n'a pas quitté Paris pendant la rédaction du roman ; il n'a donc pas consulté d'archives.

⁸ Cette lettre n'a pas été retrouvée. Le livre de L. Desponds et H.-L. Guignard, *Union et concorde*, reprend l'essentiel de ce que François Isabel avait réuni comme archives et informations sur les événements de 1798, en particulier les chroniques familiales tenues par des témoins directs ou par leurs descendants.

J'ai joint à l'indication des sources quelques mots qui pourront vous être utiles et je vous prie de faire, sans ménagement, appel à moi, chaque fois que je pourrai vous être utile. Croyez, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs

B. de Cérenville

P.S. Je vous recommande le récit de l'insubordination du sergent Culand⁹, en 1790, pendant une revue d'armes à Ormont-Dessus, raconté dans les Mémoires de Rovéréa.

Veillez, je vous prie garder la lettre d'Isabel que je glisserai dans mes notes, lorsque vous n'en aurez plus besoin.

Cette lettre est accompagnée d'un premier document, de la main de Cérenville : une liste commentée d'ouvrages et d'articles, intitulée « Invasions des Ormonts en 1798¹⁰ » :

Verdeil (Histoire du Canton de Vaud. Vol. III. P. 312 ss.) donne de l'affaire des Ormonts le récit le plus complet et le plus clair. Voir éventuellement Maillefer « Histoire du canton de Vaud » pas fameux et le « Dictionnaire Historique du canton de Vaud » de Martignier et de Crausaz articles « Ormonts ».

Ces ouvrages se trouvent à Paris sans aucun doute.

« Journal du professeur Pichard sur la révolution helvétique » Lausanne 1891. Extraits p. 62-63 publiés par le professeur Mottaz. Le manuscrit complet doit se trouver à la Bibliothèque de la Société d'Histoire de la Suisse Romande. Pichard, témoin oculaire des événements de la révolution les note jour par jour. Il a vu des départs et des retours de volontaires vaudois pour Aigle et les Ormonts.

Bibl. du cercle littéraire :

R. von Erlach. « Zur bernischen Kriegsgeschichte des Jahres 1798 ». Contient des actes amusants (en pièces justificatives, je crois). Notamment une « proclamation d'un montagnard à tous ses frères d'armes » qui doit avoir été fabriquée à Berne ; une lettre du Haut-Gouverneur de Loës aux gens d'Ormont-Dessus, etc...

Mémoire de Rovéréa. Le chef de la Légion fidèle et l'âme de la résistance contre les Français dans le Pays. — tome I, p. 27. — très joli récit d'une émeute en 1790 aux Ormonts, fait significatif de l'approche de la Révolution. — Je possède l'ouvrage.

⁹ Cérenville orthographie ce nom « Cullan », comme Rovéréa. Nous avons adopté partout l'orthographe employée par Ramuz, à savoir « Culand ».

¹⁰ Nous avons conservé, pour ce document, la présentation originale.

de Montet. « Dict. des vaudois et français célèbres » article « Wild ». Samuel Wild était capitaine des mines du sel de Bex et prit part à la campagne contre les Ormonans. C'est le seul bernois qui ait combattu avec la Révolution. Vous le trouverez à Paris ; sinon je l'ai.

Divers articles de la Revue historique vaudoise.
avril 1898 : article du prof Mottaz intitulé « mars 1798 » avec « L'ordre de désarmement des Ormonts »
novembre 1903. « Extraits du journal de J. L. Duplan. » Duplan était âgé de 19 ans à cette époque et était fidèle sujet de LLEE. Lieutenant de milice et communier d'Ormont-Dessus. J'ai la Revue historique vaudoise.

Juste Olivier. « Études d'Histoire nationale » La Révolution helvétique. P. 102-104. — je puis me le procurer.

Le Conservateur Suisse v, p. 228.
Note sur la campagne des Ormonts
je le possède.

« La défense des Ormonts en 1798 » par le capitaine d'Effiger :
indiqué par Verdeil
je crois que c'est une brochure. Il faut que je cherche.

E. Muret « L'invasion de la Suisse en 1798 ».
Courte note de caractère essentiellement militaire.
Je possède l'ouvrage.

F. Isabel. Les Ormonts. Récit nouveau des combats de 1798.
« Revue de dimanche » 16 avril 1893¹¹.
Vous trouverez d'autres indications dans la lettre de Mr Isabel.

Alf. Cérésole. « Légende des Alpes vaudoises »
Signale l'importance que les Ormonans attribuaient à une

¹¹ François Isabel publie en 1893 deux séries d'articles intitulés « Les Ormonts, étude d'histoire locale » dans *La Revue du Dimanche : supplément littéraire gratuit de « La Revue »*. La première série de huit articles, publiés du 26 février au 16 avril, raconte l'histoire des Ormonts des origines à 1799. Les événements de mars 1798 sont relatés dans les livraisons du 9 et 16 avril. La seconde série de cinq articles, publiés du 27 août au 24 septembre, est intitulée « Les Ormonts de 1800 à 1893 ». L. Desponds et H.-L. Guignard signalent dans *Union et concorde* qu'Isabel a « utilisé ses propres notes, tirées de ses nombreux carnets, composées de documents d'archives fidèlement retranscrits, ainsi que la tradition orale. »

ceinture en peau d'hippopotame (je crois¹²) que portait Forneret et qui le protégeait des balles par un charme.

Ramuz a marqué d'une croix au crayon bleu les ouvrages qui l'intéressent, et qu'il va demander à Cérenville: le livre de Rovéréa, celui de Juste Olivier et l'extrait du journal de J. L. Duplan paru dans la *Revue historique vaudoise*.

Cérenville joint à sa liste un deuxième document: une copie de l'article sur François Samuel Wild du *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois*, d'Albert Montet¹³. Wild (1743-1802) est un patricien bernois, à la fois militaire, humaniste et scientifique. Il est « capitaine général des mines », dont les mines de sel de Bex. Son intérêt pour les idées nouvelles de la Révolution française lui vaut l'hostilité d'une partie de ses pairs. En 1798, devant l'immobilisme du pouvoir, il prend parti pour les Franco-Vaudois. À la tête de deux compagnies de « chasseurs mineurs de Bex », il participe aux combats contre les Ormonans. Peu après, il renonce à la bourgeoisie bernoise pour devenir citoyen vaudois !

Cérenville a estimé que le cas, unique, de Wild, qui change de camp, pouvait intéresser le romancier, à moins que Ramuz ne l'ait expressément interrogé sur ce personnage. Quoi qu'il en soit, Ramuz n'a pas exploité cet élément historique.

Un troisième document est encore d'une nature différente. Il est aussi de la main de Cérenville. C'est un ensemble de notes, du genre de celles que l'on prend durant une conversation, intitulé « Renseignements fournis par Mr Benjamin Dumur¹⁴ ». À quelques compléments bibliographiques, Dumur ajoute des informations précises et concrètes, certes mineures, mais tout à fait exactes :

Mr Dumur a noté en 1899 une inscription sur une plaque commémorative près du temple de Gryon.

¹² En fait, de rhinocéros. Voir Alfred CÉRÉSOLE, *Légendes des Alpes vaudoises*, Genève: Slatkine, 1985, p. 319-321, *reprint* de l'édition originale, qui a paru en 1885.

¹³ Albert MONTET, *Dictionnaire biographique des Genevois et des Vaudois (qui se sont distingués dans leur pays et à l'étranger par leurs talents, leurs actions, leurs œuvres littéraires ou artistiques, etc.)*, Lausanne: s. n., 1877-1878, 2 vol.

¹⁴ Benjamin Dumur (1838-1915), avocat, président du Tribunal de Lausanne, auteur de nombreuses études historiques sur Lausanne et Lavaux, oncle de l'écrivain Louis Dumur (1863-1933).

« Ici repose Pierre Broyon, dit du Boynnou, de Gryon, mort en défendant son pays le 5 mars 1798, au combat du col de la Croix. »

Extrait d'une lettre de Mme Isabelle Bugnion à son neveu César de Constant à Leipzig du 14 mars 1798.

« Mr Forneret le Piémontais a été tué dans les montagnes au-dessus d'Aigle où il commandait son détachement. » (indiqué à Mr Dumur par Mr Ch. A. Bugnion)

Ce Forneret, m'a dit Mr Dumur, était une tête brûlée. De très grande taille, il se montrait à découvert sans craindre les balles. Malgré tout, les Ormonans le manquaient toujours, ils disaient : « il a un charme ». Un d'eux dit : « Je vais le décharmer ». Il brise son fossoir, en met un éclat dans son fusil au lieu de balle, et attrape son homme.

Apparemment, il avait été au service du Piémont¹⁵.

Le commandant Forneret était le chef du détachement franco-vaudois.

« À la cure d'Ormont-Dessus, m'a dit encore Mr Dumur, doit se trouver un livre de cure, commencé par le pasteur Cérésole et qui contient différents renseignements sur l'invasion. »

Au château de Chillon se trouvait il y a quelques années encore, le fusil de Moïse Nicollier, dit Cœur de Lion, qui tua Forneret, ainsi que le vitrail donné au dit Nicollier en 1804 par quelques amis bernois en souvenir de sa conduite. Ces pièces, semble-t-il, ont été conservées comme des reliques.

Note dans la « Gazette de Lausanne du 9 mars 1898. »

Consulter aussi les journaux du temps.

Entre autres « Bulletin Officiel I 229. 238. 286. »

Se trouve aux Archives cantonales.

Alf. Cérésole « Les combats aux Ormonts en mars 1798 » Supplément à la « feuille d'Avis de Vevey ». 12 mars 1898.

¹⁵ Ramuz retiendra cette information dans son roman, tout en changeant le nom du commandant (je souligne): « Pendant ce temps, David était à la manœuvre. Il faisait partie d'une compagnie de volontaires qui était commandée par le capitaine Fornerod, autrefois *officier au service du Piémont*, homme sévère, et craint de ses soldats. » Charles Ferdinand RAMUZ, *La Guerre dans le Haut-Pays, Œuvres complètes*, Lausanne: Mermod, 1941, vol. VII, chap. V de la deuxième partie, p. 210.

À la recherche de ces documents, Ramuz s'adresse d'abord à Adrien Bovy pour obtenir certains des ouvrages mentionnés dans la liste de Cérenville. Dans une lettre du 1^{er} février 1913¹⁶, il lui demande le tome III de l'*Histoire du Canton de Vaud* de Verdeil¹⁷ et le tome I des Mémoires de Rovéréa¹⁸. Mais Bovy ne trouve pas de volumes dépareillés, et, après plusieurs échanges épistolaires, finalement Ramuz s'adresse à nouveau à B. de Cérenville. La lettre de Ramuz, comme la première, n'a pas été retrouvée. Mais la réponse de Cérenville¹⁹, du 15 février, permet de déduire de quels ouvrages il s'agit :

Il est absolument inutile que vous fassiez l'acquisition des ouvrages dont vous me parlez. Les Mémoires de Rovéréa, surtout, sont devenus rares et assez coûteux. J'attends de Berne le livre d'Erlach «*Bernische Kriegsgeschichte*²⁰» qui contient plusieurs pièces amusantes. Dès que je l'aurai reçu, je vous expédierai un paquet de quelques ouvrages que vous garderez aussi longtemps que vous en aurez besoin. Je ne les utilise pas pour le moment.

Vous les recevrez dans le courant de la semaine prochaine.

Muret²¹ contient très peu de chose et ne vous serait pas de grande utilité. La biographie de Bridel²² dans le Dictionnaire de Montet est très courte. Ce sera fort simple de vous en faire copie, si vous en avez besoin.

¹⁶ Lettre de C. F. Ramuz à Adrien Bovy, Bibliothèque cantonale et universitaire, Bb 1/349. Une lettre du 9 février 1913 a été publiée dans C. F. Ramuz, *Lettres 1900-1918*, Lausanne : Clairefontaine, 1956, p. 295. Lettres d'Adrien Bovy à C. F. Ramuz, Bibliothèque cantonale et universitaire, IS 4326/3/2/128, 129 et 131.

¹⁷ Auguste VERDEIL, *Histoire du Canton de Vaud*, seconde édition revue et augmentée, Lausanne : Librairie de D. Martignier, 1854 (1849). Ce qui concerne la révolution de 1798 est dans le tome III de la seconde édition.

¹⁸ Ferdinand de ROVÉREA, *Mémoires de Ferdinand de Rovéréa, colonel d'un régiment de son nom, à la solde de sa Majesté britannique*, Paris : s.n., 1848, 4 vol.

¹⁹ Bernard de Cérenville à Ramuz, Bibliothèque cantonale vaudoise, fonds Ramuz, IS 4326/4/2/1.

²⁰ Rudolf VON ERLACH, *Zur bernischen Kriegsgeschichte des Jahres 1798*, Berne : s. n., 1881. Cet ouvrage est un recueil de pièces officielles et de correspondance des principaux protagonistes de la guerre.

²¹ Eugène MURET, *L'Invasion de la Suisse en 1798, campagne des Français contre Berne, étude d'histoire militaire*, Lausanne : Imprimerie Lucien Vincent, 1881, p. 130-133.

²² Philippe-Sirice Bridel, dit le Doyen Bridel, pasteur à Château-d'Œx de 1796 à 1804. Il était un ardent défenseur du régime bernois. Le fait qu'il soit

Ramuz a donc demandé les trois ouvrages marqués d'une croix bleue, mentionnés ci-dessus, le livre de Verdeil (dont nous avons des notes de lecture²³), et le livre d'Erlach. Cérenville, péremptoire, ne juge pas utile d'envoyer la « courte note de caractère essentiellement militaire » de Muret, comme il la qualifie dans sa liste.

Le 17 février, Ramuz note dans son journal, peut-être avec impatience : « Livres attendus pour *La Guerre dans le Haut-Pays* ». Le 18, Cérenville lui écrit ce mot, qui accompagne les livres²⁴ :

Je ne retrouve malheureusement pas les feuilles égarées du n° d'avril 1898 de la « Revue historique vaudoise ». Mais je découvrirai bien quelque part le n° entier.

Vous aurez l'obligeance, lorsque vous aurez fini avec l'ouvrage de d'Erlach et que vous me le réexpédiez de l'emballer dans la même fourre dont je me suis servi et qui me vient de la Bibliothèque nationale d'où provient le volume.

Le numéro d'avril 1898 de la *Revue historique vaudoise*, que Ramuz a donc demandé, est celui mentionné dans la liste établie par Cérenville. Il contient, sous le titre « Mars 1798²⁵ », une chronologie très détaillée des événements en Suisse durant ce mois, établie par Eugène Mottaz, et un document historique, « Ordre de désarmement des Ormonts », texte de la main du chef de brigade Michel Chastel, alors responsable des troupes françaises et vaudoises à Aigle. L'ordre est daté du 21 mars 1798. Le 26, les Ormonans sont désarmés, sans qu'aucun incident ne survienne.

Ramuz a-t-il reçu, ou non, ce numéro ? Le pluriel employé dans l'accusé de réception qu'envoie, le 14 mars, Cérenville à Ramuz fait pencher pour l'affirmative : « Je vous accuse bonne réception des “revues historiques vaudoises” ainsi que des ouvrages d'Erlach, d'Olivier et de Rovéréa²⁶. » Mais il n'y a

mentionné ici laisse à penser qu'il pourrait être le modèle du « ministre » de *La Guerre dans le Haut-Pays*.

²³ « Donc deux attaques l'une / la vallée, [...] », 3 pages, au crayon, Archives de la Muette. Ces notes de lecture concernent les pages 312 à 316 (f° 1), 317 à 318 (verso du f° 1) et 319 (f° 3) du livre de Verdeil.

²⁴ Archives de la Muette.

²⁵ Il s'agit en fait d'une partie seulement d'éphémérides, couvrant la période d'octobre 1797 à septembre 1798, parues dans les numéros de la *Revue historique vaudoise* de 1897 et 1898.

²⁶ Lettre publiée dans *C. F. Ramuz, ses amis et son temps*, présentation, choix et notes de G. Guisan, Lausanne-Paris : La Bibliothèque des Arts, 1969, volume V, p. 127-128.

rien, dans ce numéro d'avril 1898, que Ramuz exploite, même allusivement, dans son roman.

Les 4 et 5 mars 1913 (115 ans jour pour jour après les combats...), Ramuz établit le plan²⁷ de son roman, en 22 pages. Le 7, il commence la rédaction, qui va sans heurt, au rythme de deux chapitres par semaine (le roman en compte dix-neuf), jusqu'au 4 mai.

Utilisation de quelques éléments historiques dans le roman

Si Cérenville affirme à Ramuz que « le fait a certainement les allures d'une petite épopée » et qu'il trouvera « dans les documents de l'époque, des épisodes pittoresques et suggestifs », il ne semble pas que les termes employés par l'historien soient adéquats pour caractériser le roman. Au cœur de celui-ci, il y a le drame de l'amour contrarié et le meurtre du fils par son père, sur fond de conflit politique. C'est bien le tragique qui domine dans ce texte, plutôt que l'épique, et il n'y a nul élément pittoresque ou suggestif, deux adjectifs souvent utilisés dans la définition du roman régionaliste...

Ramuz a lu, dans deux des sources qu'il a eues entre les mains, des mentions de discordes et d'affrontements interfamiliaux. D'abord chez Verdeil : « Le capitaine Pittet, vieillard à cheveux blancs, commandait les carabiniers des Ormonts, tandis que ses deux fils étaient dans les rangs vaudois²⁸. » Puis, dans le *Journal* de Jean-Louis Duplan, dont la *Revue historique vaudoise*²⁹ a publié un extrait :

²⁷ Ce plan précède le manuscrit relié qui est déposé aux Archives de la Ville de Lausanne. Ramuz a remis ce plan et le manuscrit à la Municipalité de Lausanne lorsque celle-ci, en visite le 28 décembre 1945 à la Muette, lui a annoncé que le Conseil communal lui avait accordé, la veille, la bourgeoisie d'honneur, et une aide financière, en même temps qu'au général Guisan...

²⁸ A. Verdeil (*Histoire du Canton de Vaud*, p. 315) cite un rapport de Louis Clavel de Brenles, commandant la 2^e demi-brigade vaudoise qui a combattu dans la vallée des Ormonts, à La Forclaz notamment. L. Desponds et H.-L. Guignard, dans *Union et concorde*, p. 171, donnent une version plus précise et un peu différente : « La lisière est occupée par une compagnie de carabiniers ormonans placés sous les ordres du capitaine Abram Pittet, vieillard à cheveux blancs malmené par les Ormonans pour ses pensées "nouvelles" [souligné dans le texte] et contraint par eux à commander une troupe bernoise. Ses deux fils sont domiciliés à Ollon et sont dans les rangs franco-vaudois. »

²⁹ « Extrait du journal de Jean-Louis Duplan (1779-1847), Lieutenant de

J'observerai ici qu'avant cette révolution divers garçons d'ici s'étaient habitués dans la plaine et y étaient mariés et domiciliés. Bien indiscrètement, ils vinrent en personne avec les Vaudois battre leur pays, leur propre commune natale, verser le sang de leurs bons parents, de leurs propres frères, et, en un mot, peut-être innocemment abattre la tête et verser le sang de leur propre père. J'ai trouvé cette scène peu civilisée et très hideuse, et même étrangère à l'amour qu'un enfant bien né doit à ses parents, et spécialement à père et mère.

Cet élément, somme toute marginal dans les sources et assez courant dans ce genre de contexte historique, devient fondamental dans le roman ; il est même redoublé par l'opposition, à l'intérieur de la communauté cette fois, entre Josias-Emmanuel et le père de Félicie, qui s'oppose à l'intolérance et à la sévérité du père de David, sans d'ailleurs afficher clairement sa position politique. Son souci est de guérir sa fille, en obtenant le retour de David. Mais Josias-Emmanuel est un fanatique religieux, que rien ne raisonne. C'est lui qui noue les deux aspects principaux de l'intrigue, radicalisant la séparation d'avec son fils et la séparation de David et Félicie.

Avant d'entrer dans les détails, on notera que l'histoire racontée par Ramuz (il n'y a aucune date dans le roman) se déroule de l'été 1797 au lendemain des combats du 5 mars 1798. Dans le plan signalé ci-dessus, Ramuz a indiqué, au chapitre I, « été donc jusqu'en mars suivant 7 ou 8 mois ». Cette durée doit être à la fois celle, historique, des événements qui conduiront à l'affrontement militaire, et celle, romanesque, qui doit conduire au dramatique dénouement, inéluctable dès l'incendie du chalet d'Ansermoz et l'intervention de David, qui vient à son secours. C'est dans ce cadre que Ramuz va exploiter quelques documents historiques, qui serviront à marquer l'augmentation de la tension entre les deux camps.

J'en retiendrai trois : l'allusion au sergent Culand, la mention et la citation de la « Proclamation d'un montagnard à tous ses braves frères d'armes » et la chanson, traduite du patois.

Le sergent Culand

À la fin du chapitre II, quatre ou cinq hommes du Haut-Pays sont à l'auberge et parlent politique, en présence d'Ansermoz, qui a servi dans un régiment en France pendant la Révolution. Ils s'inquiètent, à des degrés divers, d'un conflit possible (on est en août 1797), et le vieux Moïse Pittet de dire au père de Félicie :

– Rappelle-toi ce qui est arrivé avec le sergent Culand, l'autre année, à la revue... Il s'en est fallu de peu qu'il ne fit un mauvais coup... Si ce M. de Diesbach n'avait pas été patient, il y aurait laissé sa peau... Et tu me diras que Culand est parti, mais il n'est pas seul de son espèce ; il suffirait d'une occasion...

Jusqu'à ce moment-là, ils n'avaient pas fait attention à Ansermoz, lequel n'avait pas bougé de son coin. Tout à coup ils se retournèrent. Ansermoz s'était levé ; les talons joints, le corps droit, il leur faisait le salut militaire.

– Sergent Culand, cria-t-il, présent !

Il passait avec raison pour un peu fou, cet Ansermoz³⁰.

Ramuz exploite ici l'anecdote que Cérenville lui a signalée dans les Mémoires de Rovéréa (1763-1829). Ce dernier est major du régiment d'Aigle en 1789-90. Devenu colonel, il prend en 1798 la tête d'une armée de volontaires romands décidés à rester fidèles à Leurs Excellences de Berne, la Légion fidèle (ou romande), qui se battra dans le Vully et la région d'Yverdon. Il est farouchement antirévolutionnaire. En 1798, il n'est pas mêlé aux combats des Ormonts.

Le récit que fait Rovéréa de l'épisode Culand, qui a lieu en 1790, est très détaillé, dramatique, et semble avoir pour fonction principale de mettre en évidence le courage, l'autorité et les qualités de meneur d'hommes de son auteur... Rovéréa présente les Ormonans comme des fortes têtes et il en gardera une piètre opinion. Récit également très enlevé, que nous citons largement :

J'avais obtenu la majorité du département d'Aigle, après y avoir eu une compagnie de chasseurs carabiniers, emploi qui en me remettant temporairement en activité de service, m'appela à apaiser, non sans péril, une émeute à main armée, que des soldats revenant des gardes suisses à Paris, avaient provoquée à Ormont-Dessus³¹.

³⁰ C. F. Ramuz, *La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. II de la première partie, p. 81.

³¹ F. Rovéréa, *Mémoires*, p. 25-30. Le récit proprement dit de cette émeute est donné par Rovéréa en note, et court sur plusieurs pages.

Rovéréa monte à Ormont-Dessus pour passer en revue ses troupes, convoquées par voie d'affiches. Lorsqu'il arrive au lieu de rassemblement, il n'y a personne... alors que l'annonce a bel et bien été faite.

Retournant sur le terrain, j'y vis venir à pas lents, un sergent nommé Culand, portant l'uniforme des gardes suisses en France (nos gens avaient le droit de conserver dans les rangs, l'uniforme qu'ils rapportaient d'un service avoué). Je lui témoignai ma surprise, de ce qu'un ancien militaire montrât si peu d'empressement à son devoir, à peine me répondit-il. Enfin la troupe se forma, j'observai parmi elle de la mauvaise volonté, des entretiens à demi-mot : je la tins longtemps sur pied et la congédiai sèchement.

Le major s'en va alors « dîner chez le Ministre », avec les responsables de la commune. Lors du repas le « Châtelain [le] prévint que ses communiens tenaient à ce que les drapeaux qui étaient déposés à l'église d'Ormont-Dessous, le fussent alternativement dans celle d'Ormont-Dessus. [Il] lui offri[t] de [se] charger à cet effet d'une requête pour le Conseil de la Guerre. » Mais cette réponse ne satisfait pas un individu qui est en bout de table, qui grommelle et finit par lâcher « qu'à Paris, on saurait fort bien en cas pareil se faire justice ». Rovéréa fait alors sortir l'impertinent. Mais peu après « le sergent Culand entra et d'une voix de stentor [lui] annonça que si les drapeaux n'étaient pas rendus le jour même à Ormont-Dessus, les grenadiers se révolteraient ». Sous la menace d'être arrêté, Culand à son tour se retire. Mais à ce moment-là, quarante-cinq grenadiers, « la plupart ivres et tous armés », entrent dans la cure et occupent bruyamment la salle à côté de celle où les autorités mangent. Le major ne peut pas ne pas intervenir :

Je m'y rendis incontinent, invitant les autres convives à me suivre. Je me plaçai à côté d'une table, sur laquelle étaient mon chapeau et mon épée ; je me couvris et voulus prendre la parole : Culand eut l'arrogance de m'interrompre ; je lui ordonnai de se taire, il eut l'insolence de me répliquer, en s'avançant vers moi d'un air menaçant : « Monsieur j'ai une bouche pour parler et vous des oreilles pour m'entendre. » Il n'y avait pas là à hésiter, je saisis mon épée et lui en allongeai une botte qui lui passa entre le bras et le corps, il fit la pirouette et se réfugia parmi ses camarades. Me sentant alors excessivement animé, je haranguai ces gens avec autant de feu que de véhémence et leur représentai avec tant de vivacité l'énormité de leur faute, que tous

jetèrent sur le plancher leurs fusils, leurs sabres, leurs bonnets, en me demandant humblement pardon. Je balançai un instant et le leur accordai, sous condition que le sergent Culand me serait livré garrotté. Il s'esquiva.

Rovéréa, soucieux d'entrer en fonction autrement que par un « acte de rigueur », promet le pardon à Culand, s'il s'excuse par écrit. Celui-ci refuse. En bon militaire, Rovéréa fait son rapport à Berne et la tranquillité est rétablie.

Le lendemain, alors que Rovéréa s'apprête à partir, Culand se présente :

Il venait reconnaître sa faute et en demander l'oubli, me suppliant de me contenter de l'assurance verbale de son repentir : je persistai à ce que ce fut par écrit ; il ne put s'y résoudre, s'éloigna et je partis. Nous cheminions à pied le long d'un sentier tortueux ; resté seul en arrière... j'entends marcher : c'était Culand bien armé ; sans me retourner, je lui demande ce qui l'amène. « Vous faire mes excuses, Monsieur. » Il n'est plus temps, lui dis-je, c'est par écrit que je les veux. Il sort un écritoire de sa poche et me propose de le suivre dans un chalet voisin et inhabité, dont il avait la clé. Cela avait tout l'air d'un guet-apens, néanmoins je m'y confie ; il ouvre la porte, m'invite à entrer le premier ; je lui observe qu'auparavant il doit ouvrir les volets. — Avez-vous peur de moi, Monsieur ? Non. — Il s'assied, écrit à ma dictée et signe l'aveu de sa faute et la prière de la lui pardonner, puis me remet ce papier, je lui tends la main en signe de promesse d'oubli et nous nous séparons. Je me dispense de toute réflexion sur les causes, le but, les dangers et la singulière issue de cette scène, qui eut de la publicité et qui ne me nuisit pas. J'informai le Conseil de la Guerre du tardif repentir de cet homme audacieux mais loyal, j'intercédaï en sa faveur ; mais selon la maxime banale de ce gouvernement paternel, en cas semblables, il ne fut ni châtié, ni absous. Une suspension de son grade de sergent l'humilia, et ne pouvait être d'aucun effet pour l'exemple. Il est néanmoins toujours resté dans le devoir.

« Singulière issue » en effet, d'un affrontement entre hommes audacieux. Rovéréa en tire la leçon, et sa détermination :

Cet indice, un des premiers de l'influence parmi nous, des principes révolutionnaires français, me fit sentir l'urgence pour tout ami de l'ordre, de s'efforcer à résister à l'esprit novateur : mes idées se concentrèrent vers ce but ; je crus utile de chercher à acquérir de la popularité et en usai quelquefois pour comprimer sans bruit d'évidents symptômes d'effervescence.

Dans le roman, le vieux Moïse Pittet place cet épisode « l'autre année », ce qui suggère un écart moyen avec le moment de l'énonciation, et non pas sept ans. « Symptôme d'effervescence » révolutionnaire, Ramuz réduit quelque peu cet écart, dans un chapitre qui fonctionne comme un chapitre d'exposition. Le rappel de cet événement est une sorte d'analepse, concise, qui permet d'étirer la durée de l'action et de montrer que l'agitation, due à l'influence de la Révolution française, préexistait au début du temps du roman. Le personnage d'Ansermoz a une fonction comparable, au début du livre : témoin, si ce n'est acteur, de la prise de la Bastille, il est le seul prorévolutionnaire déclaré. Et la mention de sa réputation d'« un peu fou » explique pourquoi on l'a toléré jusqu'ici.

Une seconde allusion à cet événement permet à Ramuz de décrire l'évolution de l'attitude de David. Celui-ci devient suspect aux yeux de certains, parce que, faisant la poste, il est en contact avec ceux de la plaine. Dès lors, David adopte un profil bas, évitant d'aborder les questions politiques : « Les autres étaient étonnés en eux-mêmes et chacun à part soi faisait ses réflexions : « C'est drôle comme il a changé ce David ! Du temps de l'affaire Culand était-il assez échauffé !³² » L'explication de cette attitude en retrait, donnée par les personnages, est claire : David craint les réactions de son père. Et à ce moment-là de l'histoire, David commence à comprendre qu'il ne pourra afficher ses opinions politiques, qui ne datent pas d'hier et sont véhémentes, sans compromettre un peu plus sa relation avec Félicie.

Ramuz mentionne comme autre acteur de l'émeute un certain de Diesbach, plutôt que Rovéréa. Cela n'est pas par hasard : Nicolas de Diesbach (1747-1821) a été gouverneur³³ d'Aigle de 1787 à 1793 ; Rovéréa a été major du régiment d'Aigle durant cette période. Peut-être qu'un nom à consonance alémanique évite toute ambiguïté à la scène : Culand est un Ormonan, sujet de Berne, contaminé par les idées révolutionnaires, qui s'oppose au

³² C. F. Ramuz, *La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. VII de la première partie, p. 132.

³³ La région d'Aigle et des Ormonts n'est pas un bailliage mais un gouvernement, composé de quatre mandements (Aigle, Ollon, Bex, les Ormonts). Le Gouvernement d'Aigle relève, comme le Pays-d'Enhaut romand, directement de l'administration « allemande » de Berne et non de celle du Pays romand. En 1798, le gouverneur est Beat Emmanuel Tschärner.

régime bernois, donc alémanique, incarné par de Diesbach. L'usage du nom de Rovéréa n'aurait peut-être pas indiqué assez clairement l'opposition. Pour terminer avec cet épisode, on remarquera encore que Rovéréa indique que le sergent Culand est resté fidèle à Berne, alors que, dans le roman, il est parti, ce qui sous-entend peut-être son ralliement aux révolutionnaires.

«*Proclamation d'un montagnard à tous ses braves frères d'armes*»

Ramuz a découvert ce document dans le recueil d'Erlach³⁴. Il l'a copié³⁵, au crayon, très exactement, y compris les erreurs d'orthographe. Il a ajouté, après la date, l'année, 1798. Voici tout d'abord le texte du roman³⁶:

En effet, le soir même on apprit qu'une revue était ordonnée pour le commencement de la semaine suivante ; et, le lendemain matin, une proclamation se trouva affichée dans trois endroits à la fois (c'est-à-dire devant l'église, devant la Maison de commune et contre la porte de Nicollier), sans qu'on pût deviner qui avait fait le coup.

C'était une grande feuille de papier couverte d'une grosse écriture bien moulée, où on lisait :

Dans le Haut-Pays, sur les Châbles, avec grand plaisir, le 13 octobre, environ 10 heures du soir, le chasseur Jean-Vincent Culand nous a apporté la nouvelle qu'il viendrait du secours pour nous. Par conséquent nous avisons nos gens qui sans qu'on en doute se joindront au mot pour le secours de la patrie.

La proclamation qui suivait était intitulée :

PROCLAMATION D'UN MONTAGNARD
À TOUS SES BRAVES FRÈRES D'ARMES

Il y avait dessus que les circonstances étaient graves, qu'il fallait qu'on se préparât, que d'ailleurs on se souviendrait de la vaillance des ancêtres, qu'on ne renierait pas leur foi, qu'on

³⁴ R. von Erlach, *Zur bernischen Kriegsgeschichte des Jahres 1798*, p. 172. L'original est aux Archives du Canton de Berne.

³⁵ Document des archives de la Muette.

³⁶ C. F. Ramuz, *La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. IV de la première partie, p. 96-97.

resterait fidèles à Messieurs de Berne, — beaucoup de grandes phrases dans ce genre venant encore où la bonne doctrine était prêchée, et où il était dit du mal de ceux d'En Bas qui « transgressaient les lois divines et humaines ».

Il fallait du temps pour tout lire ; les gens lisaient chacun son tour. Quelques-uns assuraient que ledit papier venait de Berne, d'autres prétendaient que c'était le ministre qui devait en être l'auteur ; certains enfin, sans se prononcer, haussaient les épaules d'un air méfiant.

Voici le texte du document :

À Ormont-Dessous sur les Mosses avec grand plaisir le 29 Janvier environ le 10 heures du soir, le chasseur Jean Vincent Chablais nous a apporté la nouvelle qu'il venait du secours pour nous. Par conséquent nous en aviserons nos gens qui, sans en douter, se joindront au mot et unanimement pour le secours de la patrie, ce que nous attestons au lieu et jour que dessus.

Sig. David Tarselent, Lieutenant civil.

Sig. Emanuel Oguey, Sergent.

Sig. David Chablais, Sergent de chasseurs.

Proclamation d'un Montagnard à tous ses braves frères d'armes.

La trahison fut chez tous les peuples regardée comme infâme, et particulièrement chez le brave peuple Suisse la lâcheté et le parjure furent toujours en Abomination. La fidélité, la bravoure et le véritable amour de la patrie furent des vertus qui caractérisèrent toujours nos glorieux ancêtres. Au seul mot de Patrie tous les cœurs s'enflammaient, et nos ancêtres opéraient des prodiges ; ils combattaient pour la vraie liberté, et le Dieu des armées couvrait toujours leurs cohortes de son bouclier. Leur simplicité que nous avons heureusement conservée, braves et vertueux campagnards, vous assure les mêmes succès. Oui ma patrie que je chéris, oui mes chers compatriotes qui êtes encore véritablement suisses, je vois partout le même zèle. C'est le sang pur de vos aïeux, héros de fidélité qui le développe sous les plus heureux auspices. Jamais peuple combattit pour une plus belle cause. Nous n'avons pas provoqué nos ennemis, nous défendons nos pères communs, qui nous ont préservés il n'y a que peu de temps des horreurs de la famine. Nous défendons pour notre religion, nos familles, nos propriétés, et ce qui est plus grand encore pour cette patrie chérie, au sein de laquelle nous goûtons les heureux fruits d'une constitution qui a fait jusqu'ici la prospérité de la nation tout entière et le bonheur individuel de tous ses chers enfants.

Nous avons il y a peu de temps juré³⁷, et juré librement de la défendre. C'est en face des autels du Dieu de nos pères que tous — unanimement — nous avons prêté le serment solennel et sacré. Ha ! S'il faut mourir que ce soit en Suisse et en Suisse chrétien. Prouvons à notre bon souverain que notre attachement pour lui est sans bornes. Nos vies nos biens sont à la patrie ; c'est de la gloire de l'État que dépend la félicité de tous. Marchons, et rappelons à la raison nos frères égarés. Amour de la patrie, feu sacré, continue d'enflammer nos cœurs. Les Suisses furent toujours petits en nombre, mais la terreur de leur nom fit toujours trembler leurs ennemis ; et l'histoire de la Suisse n'offre que des victoires dont nous augmenterons le nombre.

Sur la copie que Ramuz a faite de ce document, il a indiqué, en tête, « le 15 octobre ». Dans le manuscrit du roman, comme dans le texte édité, la date est finalement le 13 octobre (1797), alors que la date du document original est le 29 janvier 1798. Ramuz déplace l'événement pour qu'il entre dans la durée du roman, à un moment pertinent du déroulement de l'action. Dans le roman, cette proclamation est une réaction à la rumeur de l'arrivée des Français. On notera que dans le manuscrit (f° 43 et 44), Ramuz avait d'abord donné le texte de la proclamation en entier, très largement modifié et adapté. Une partie du texte est recouverte par un collage sur lequel se trouve le résumé du contenu de la proclamation, tel qu'on le trouve dans le livre ; les lignes de l'autre partie sont biffées, mais le texte est lisible. On voit, par exemple, que Ramuz n'avait nulle part repris le terme « Suisse », et avait accentué encore la référence aux glorieux ancêtres. Le résumé qu'il donne finalement est fidèle au contenu de la proclamation, tout en étant adapté au contexte du roman. Le lien mentionné dans le texte de la proclamation à « notre bon souverain » est explicité par l'expression « Messieurs de Berne ». On notera que l'expression « transgressaient les lois divines et humaines » (entre guillemets

³⁷ Allusion à la prestation du serment de fidélité à Leurs Excellences de Berne, qui a eu lieu, sans histoire, le 10 janvier 1798 dans le Gouvernement d'Aigle. Il a eu lieu au Sépey pour le mandement des Ormonts. Ramuz n'exploite pas en soi l'événement, mais parle d'une revue militaire faite par un Bernois (*La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. IV de la première partie, p. 96-98). D'autre part, les Ormonans prêtent serment, mais c'est un serment mutuel, dans la scène cruciale de l'auberge (ibid., chap. VIII de la première partie, p. 149-162), qui consomme la séparation du fils et du père, puisque David refuse le serment. Cette scène, dans le temps de l'histoire que raconte le roman, se situe avant Noël.

dans le texte de Ramuz) est une fausse citation (il n'y a pas de guillemets dans le manuscrit...), qui résumerait bien, par exemple, la pensée de Josias-Emmanuel.

Ramuz a dû aussi adapter le texte d'origine à la topographie telle qu'il la désigne : « Ormont-Dessous » devient « le Haut-Pays », les « Mosses » « sur les Châbles », qui est un nom répandu dans les Alpes vaudoises³⁸. Il en va de même pour l'expression « ceux d'En Bas³⁹ ».

Enfin, autre substitution, celle du nom de celui qui « a apporté la nouvelle » : le document historique mentionne Jean-Vincent Chablais ; Ramuz, lui, l'appelle Jean-Vincent Culand. Il n'est pas possible que ce personnage soit le même que dans l'épisode du sergent Culand, puisque, dans le roman, celui qui relate l'épisode, Moïse Pittet, indique que Culand est parti. Et le sergent était opposé au régime bernois, alors que la « proclamation » est probernoise. On sait que Ramuz avait d'abord réécrit l'entier de la proclamation, qui mentionne deux personnes nommées Chablais. A-t-il voulu éviter la répétition, très proche, de ce patronyme ? A-t-il à ce moment-là utilisé le nom Culand, puis l'a-t-il gardé alors qu'il supprimait le texte même de la proclamation ? Le patronyme Chablais apparaîtra plus loin dans le roman, c'est le nom du premier mort⁴⁰.

« Une chanson en patois qu'on traduit »

Peu après le départ de David et d'Ansermoz pour la plaine, alors que des (faux) bruits d'attaque courent, Ramuz met dans la bouche des Ormonans cette chanson :

Le matin suivant, le contingent se mit en route.

Ils étaient pleins d'entrain ; ils chantaient une chanson en patois qu'on traduit ici :

³⁸ Le mot « châble » est d'abord un nom commun, qui désigne un dévaloir pour les troncs d'arbres, et peut-être aussi un couloir d'avalanche. Ramuz en donne une description à la page 129 du roman et utilise le terme dans ce sens-là à la page 294.

³⁹ Selon Mme Mary-Claude Busset, l'expression « ceux d'En Bas » n'a jamais été utilisée aux Ormonts pour désigner les habitants de la plaine. Par ailleurs, l'expression « Haut-Pays », qui est la traduction littérale d'« Oberland », semble être également proprement ramuzienne, et appeler son opposé.

⁴⁰ C. F. Ramuz, *La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. VIII de la première partie, p. 158.

*Qu'ils viennent seulement, ceux d'En Bas, on les recevra
avec des fusils pas pleins de semence de raves,
mais une belle balle en plomb dans nos fusils
et double charge de poudre sèche.*

*Qu'ils viennent, on a beau être très vieux, on viendra.
Lieutenant, dis-nous où il faut qu'on se mette.
Est-ce derrière le tronc de ce gros sapin là-bas,
Ou derrière ce quartier de roche ?*

*Mais, s'il faut que ce soit à découvert, dis-le seulement,
parce que nous avons pris congé de nos femmes et nous avons
dit adieu à nos fiancées,
et les unes comme les autres, elles nous ont dit :
« Plutôt morts que déshonorés ! »*

Ils chantaient leur chanson, ils marchaient d'un bon pas ; bientôt le village parut ; des cris de joie les accueillirent⁴¹.

Nous savons, grâce à la correspondance entre Ramuz et Ansermet, que cette chanson est inventée. Ernest Ansermet écrit à Ramuz le 26 mai 1913 :

Ma récente expérience du chœur, à Vevey, m'a fait revenir à un vieux dada, qui est d'écrire des chœurs d'hommes, que je vois maintenant de manière très nette [...]. Déjà j'ai des thèmes, ce qui est dangereux quand on n'a pas de paroles. Aussi je viens vous en demander. Il faudrait par exemple des chants de métiers, ou des chants de saison, ruraux, campagnards, lacustres. Ils pourraient être d'un rythme régulier, ou presque régulier, 8 et 6 pieds alternants, ou 8 pieds, ou 6 pieds, ou etc.⁴²

Ramuz répond par retour du courrier :

Cher ami,
Je vous envoie tout de suite la chanson ci-jointe, parce qu'elle s'est trouvée être prête : elle est tirée d'une chose que je viens de finir. Malheureusement elle n'est pas en vers « réguliers » parce qu'elle est censée traduite du patois. Pourtant peut-être pourrez-vous en faire quelque chose : elle me semble assez « totale »⁴³.

⁴¹ C. F. Ramuz, *La Guerre dans le Haut-Pays*, chap. II de la seconde partie, p. 176.

⁴² Lettre publiée dans *C. F. Ramuz, ses amis et son temps*, volume V, p. 142-143.

⁴³ Lettre publiée dans *C. F. Ramuz. Lettres 1900-1918*, p. 297. L'œuvre à laquelle Ramuz fait allusion est évidemment *La Guerre dans le Haut-Pays* et non le recueil *Chansons*, comme l'indique une note. La date de la lettre est également erronée. Il s'agit bien du 27 mai 1913 et non du 27 mars.

Finalement, le texte ne convient pas à Ansermet... et on a l'origine de cette chanson : elle est *censée* traduite du patois ! D'où vient alors l'idée d'user de cet effet, et qu'en est-il de la véracité de l'existence de chansons liées aux événements de 1798 ?

Deux pages de notes prises à l'encre par Ramuz apportent peut-être une réponse⁴⁴. Elles consignent quelques éléments plus anecdotiques des combats des 4 et 5 mars 1798. Parmi ceux-ci, cette mention : « chanson retrouvée à Gryon par Juste Olivier, faisant apologie de Berne ». De l'autre côté du feuillet, au terme de la liste, on trouve : « manuscrit de M. F. Isabel, instituteur Antagnes/Ollon ». Si l'on n'a pas retrouvé les informations qu'Isabel a envoyées à Ramuz, on sait que cette chanson est bel et bien connue de l'instituteur d'Ollon, car il l'a copiée le 22 avril 1894 dans un de ses nombreux carnets, en ajoutant⁴⁵:

Chanson qui avait été composée en 1798 par des partisans de Berne et chantée à Gryon, à Arveye, etc.

(Théophile Ruchet, d'Arveye (1845-?) la copia en 1859 et l'avait entendue chanter à sa bisaïeule Broyon de Gryon).

Juste Olivier avait autrefois à Gryon entendu cette chanson, sans pouvoir l'obtenir. Elle l'avait fort intrigué.

Est-ce une traduction ? Il est peu probable. L'auteur avait connaissance de la tour de Goliath à Berne et de la défection des petits cantons qui n'étaient point venus à son secours.

Il n'est pas question chez Isabel de traduction du patois, mais de traduction de l'allemand. Ses arguments suggèrent alors qu'elle aurait été écrite aux Ormonts. Nous donnons la chanson en entier :

Que vois-je autour de mes remparts ?
 Beaucoup de troupes en bataille et des canons.
 Je voudrais savoir aujourd'hui ce qu'ils demandent...
 Pourquoi sont-ils venus ici ? Serait-ce pour me prendre ?

Berne ! c'est des soldats français, ne le vois-tu pas ?
 Qui viennent te donner le bas, sans doute pas.
 Ce sont des Français, des Vaudois, au moins cent mille
 Qui te feront marcher au pas, malgré toi et ta ville.

Ah ! j'ai bien de quoi vous répondre mes bons Messieurs,
 J'ai des Allemands, en grand nombre, remplis de cœur,
 Des Allemands, des Ormonens, au moins vingt mille,
 Mon fort Goliath et mes remparts défendront bien ma ville.

⁴⁴ Archives de la Muette.

⁴⁵ Cité par L. Desponds et H.-L. Guignard, dans *Union et concorde*, p. 185.

Berne ! tu fais la difficile, tu as grand tort,
 Nous allons bombarder ta ville, aussi tes forts,
 Nos canonniers et bons barbiers sont sans relâche
 Te briseront, t'écraseront sans te faire une grâce.

Puisque je suis abandonné, ma foi, il faut
 Ne pas faire comme la Vendée, subir l'assaut...
 Grand général, épargnez-moi, je veux me rendre,
 Mais demandez à vos soldats de ne rien piller, ni prendre.

Adieu Allemands pour toujours, Berne, je meurs !
 Si vous m'aviez tendu secours dans mes malheurs,
 Peut-être aurions-nous gagné en assurance
 Allemands il faut vous retirer, Berne reste à la France !

Ramuz ne s'est certes pas inspiré du contenu de cette chanson... Elle est postérieure aux événements de mars 1798, comme le montrent les deux dernières strophes. Mais son existence cautionne, d'une certaine manière, l'emploi ramuzien d'une chanson, prétendument traduite, qui fonctionne comme une sorte de « mentir vrai ».

On retiendra pourtant que leur forme est apparentée : des quatrains, des vers d'environ douze syllabes, plus irréguliers chez Ramuz, qui joue aussi avec des vers de huit, des rimes, approximatives dans la chanson ci-dessus, plus rares dans le texte ramuzien et une structure dialogique, assez complexe dans la chanson recueillie par Isabel, plus simple dans le roman. Il y a dans les deux textes une adresse, « Grand général, épargnez-moi » dans la chanson ci-dessus, et « Lieutenant, dis-nous » chez Ramuz. Quand celui-ci envoie son texte à Ansermet, il l'intitule « Chanson de guerre » et précise que c'est « quelque chose qu'ils chantaient en marchant⁴⁶ ». Ces précisions désignent bien l'usage que fait Ramuz de cette chanson : il ne s'agit plus d'une chanson « probernoise », mais d'une chanson militaire, tout à fait vraisemblable.

On peut penser que cette première rédaction d'une chanson « de guerre » est la lointaine origine des futures chansons, avec la demande d'Ansermet, puis le contexte de la Première Guerre. Mais le texte publié sous le titre « Chanson de guerre » dans *Chansons*⁴⁷ est tout à fait différent, dans sa forme et dans son contenu⁴⁸.

⁴⁶ C. F. Ramuz. *Lettres 1900-1918*, p. 298-299.

⁴⁷ Charles Ferdinand RAMUZ, *Chansons*, Lausanne : Mermod, 1941, vol. VIII, p. 74-75. Ces chansons ont été écrites en septembre 1914. Elles ont paru, en édition originale, immédiatement après, dans le 8^e Cahier Vaudois, publié en octobre de la même année.

⁴⁸ Un point commun subsiste : la mention que les fusils ne sont pas chargés

Conclusion

Contrairement à l'affirmation d'Eugène Monod, on ne peut pas dire qu'il y a dans *La Guerre dans le Haut-Pays* d'« anachronismes ». Ramuz est parfaitement renseigné sur les combats entre les Ormonans et les troupes franco-vaudoises. Et s'il déplace parfois tel ou tel événement, c'est pour l'inscrire dans la durée de l'histoire du roman, le plaçant à un moment où la progression dramatique fait un bond.

Il n'est pas surprenant de voir Ramuz subordonner les données historiques aux impératifs proprement romanesques. Mais il le fait en conservant le souci de « faire vrai » et évite d'entrer trop avant dans des explications de type historique. Ce qu'il retient d'abord, et le titre du roman l'annonce, c'est l'opposition entre le haut et le bas, qui recouvre l'opposition entre tradition et révolution. La topographie est première, elle conditionne même, d'une certaine manière, l'histoire⁴⁹. Le « haut pays » est un espace naturellement clos, normalement à l'abri des influences extérieures et des bouleversements du monde. Et on retrouve ici une constante ramuzienne, appliquée aussi bien au Valais qu'au Pays de Vaud : ce qui est mis en évidence, au point de vue topographique, c'est d'abord ce qui enclôt, puis, corollairement, ce qui permet les passages, comme les cols, les crêtes, les gorges ou les défilés. Josias, d'une position dominante, tue son fils, qui a fui par la gorge, celle-là même qu'empruntera à son tour Félicie pour arriver, trop tard, sur le lieu du meurtre. Et comme l'a bien vu Florian Delhorbe⁵⁰, « au centre du roman, il y a le pays. Et au cœur du pays, M. Ramuz a voulu qu'il y ait ceux qui aiment. »

À partir de ce qui précède, deux aspects de l'œuvre de Ramuz pourraient être étudiés plus avant. En premier lieu, l'étude du traitement des événements historiques, et en particulier des événements locaux, apporterait certainement d'utiles précisions sur l'ironie ramuzienne. Elle est manifeste, par exemple, au premier chapitre de *La guerre dans le Haut-Pays*, dans le traitement accordé à l'instituteur Devenoge, poète amateur, admirateur de Rousseau, suspect aux yeux du ministre pour ses probables idées révolutionnaires.

avec des semences, ou des graines, de raves...

⁴⁹ Voir Roger FRANCILLON, « Ramuz et l'Histoire » in *La Revue des Lettres modernes*, C. F. Ramuz, n° 4, Paris : Minard, 1990.

⁵⁰ « Un livre de guerre », *Gazette de Lausanne*, 27 février 1916.

En second lieu, on pourrait se demander si Ramuz ne fait pas un usage de la géographie tout aussi proprement romanesque que son usage de l'histoire. Certes, nombre de références sont exactes et réelles, mais de loin pas toutes, et, en particulier, l'organisation de la topographie décrite semble également soumise à des nécessités d'ordre imaginaire.

Alain ROCHAT